



## **Besoin des Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS)**

Le présent besoin vise Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan).

Il s'adresse **exclusivement** aux **détenteurs d'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) E60ZT-16TSSB** qualifiés pour le « palier 1 » et la catégorie de consultants, le niveau de sécurité, la région et le niveau d'expertise mentionnés pour le domaine de travail suivant :

### **2) Services-conseils en affaires et services de gestion du changement**

Le besoin vise à conclure un (1) contrat.

**Les détenteurs d'AMA dont le nom figure ci-après ont été invités à soumettre une proposition.**

1. BDO Canada LLP
2. Bell Browne Molnar and Delicate Consulting Inc.
3. Cathexis Consulting Inc.
4. Deloitte Inc.
5. FERENCE & COMPANY CONSULTING LTD.
6. Fujitsu Consulting (CANADA) Inc./Fujitsu Conseil (Canada) Inc.
7. Goss Gilroy Inc.
8. Hickling, Arthurs, Low Corporation
9. Levio Conseils Inc.
10. MGIS Inc.
11. NATTIQ INC.
12. PRA Inc.
13. QATALYST RESEARCH GROUP INC.
14. QMR STAFFING SOLUTIONS INCORPORATED, 3D GLOBAL ENTERPRISES INC. IN JOINT VENTURE
15. Y2 Consulting Psychologists Inc./Psychologues consultants Y2 inc.

Les détenteurs d'AMA qualifiés peuvent demander à être invités à participer à la procédure d'appel d'offres en envoyant un courriel à l'autorité contractante. Les documents d'appel d'offres seront communiqués à un maximum de cinq détenteurs d'AMA qualifiés qui en feront la demande, selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

### **Description du besoin**

#### *Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon*

L'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon (ICTC) est un élément clé des engagements pris dans le *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques 2017*. En 2018, le gouvernement du Canada a introduit une réglementation pour l'élimination progressive des centrales au charbon d'ici 2030. La transition vers des sources d'énergie propres contribue à la santé des collectivités et à la

lutte contre les changements climatiques. Cependant, cette transition posera également des défis aux collectivités touchées, qui devront s'adapter. Par l'entremise de l'ICTC, Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan) (auparavant Diversification de l'économie de l'Ouest Canada), et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) ont soutenu le perfectionnement des compétences et la diversification de l'économie afin d'aider les travailleurs et les collectivités des Prairies et de la région de l'Atlantique à s'adapter à la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone. L'ICTC aide les collectivités touchées de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse à abandonner la production d'électricité à partir du charbon en investissant dans le renforcement des capacités, l'entrepreneuriat, la création et l'expansion d'entreprises et le développement de la chaîne d'approvisionnement. Le fonds a été lancé le 1<sup>er</sup> avril 2018, et représente un investissement de 35 millions de dollars sur cinq ans (PrairiesCan : 25 M\$; APECA : 10 M\$). L'initiative a pris fin le 31 mars 2023. Le flux de trésorerie et le suivi sont prolongés jusqu'au 31 mars 2024. Cependant, le programme n'a pas nécessité de prolongation.

#### *Fonds d'infrastructure de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon*

En 2018, le gouvernement du Canada a créé le Groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes afin de formuler des recommandations sur la meilleure façon de soutenir les collectivités et les travailleurs pendant l'élimination progressive. Dix recommandations ont été formulées par le Groupe de travail, notamment pour répondre aux besoins en infrastructures des collectivités touchées. Le Fonds d'infrastructure de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon (ICTC) a été lancé le 20 août 2020. Il s'agit d'un fonds de 150 millions de dollars (PrairiesCan : 105 M\$; APECA : 45 M\$) qui vise à aider les collectivités à abandonner le charbon en investissant dans l'infrastructure. Les collectivités touchées et les régions environnantes profiteront de ces nouveaux investissements dans l'infrastructure, investissements qui leur permettront de diversifier leurs économies et leurs sources de revenus pour soutenir la croissance et la prospérité. L'initiative prendra fin le 31 mars 2025.

Selon la présentation au Conseil du Trésor sur le Fonds d'infrastructure de l'ICTC, les agences sont tenues de procéder à une évaluation des répercussions des initiatives liées à l'ICTC et au Fonds d'infrastructure de l'ICTC en 2023-2024. L'étude des répercussions portera sur la capacité de l'ICTC et du Fonds d'infrastructure de l'ICTC à atteindre les résultats à court terme et à long terme en Alberta et en Saskatchewan. L'évaluation des répercussions portera sur la probabilité d'obtenir des résultats à long terme après la fin du financement.

#### **Niveau de l'exigence en matière de sécurité**

##### **Niveau minimal requis pour les entreprises concernant l'exigence en matière de sécurité**

Attestation de sécurité d'installation (ASI) – Secret

##### **Niveau minimal requis pour les ressources concernant l'exigence en matière de sécurité**

Fiabilité

### **Accords commerciaux applicables**

1. Accord de libre-échange canadien
2. Accord de libre-échange Canada-Chili
3. Accord de libre-échange Canada-Colombie
4. Accord de libre-échange Canada-Honduras
5. Accord de libre-échange Canada-Corée
6. Accord de libre-échange Canada-Panama

### **Durée proposée du contrat**

La période proposée pour le contrat s'étend approximativement du 21 août 2023 au 31 mars 2024.

### **Niveau d'effort estimatif**

Le niveau d'effort estimatif du contrat sera d'environ 100 jours.

N° du dossier : 4W002-240011\_002  
Autorité contractante : Ryan Bent  
Téléphone : 403-921-7545  
Courriel : [ryan.bent@prairiescan.gc.ca](mailto:ryan.bent@prairiescan.gc.ca)

***Remarque : La méthode de prestations des SPTS est assujettie aux cycles de renouvellement trimestriels. Si vous désirez savoir comment vous pouvez devenir un « détenteur d'AMA qualifié », veuillez communiquer avec [SPTS.TSPS@TPSGC-PWGSC.GC.CA](mailto:SPTS.TSPS@TPSGC-PWGSC.GC.CA).***